



Environnement-Info
Service cantonal de gestion des déchets



CHAQUE JOUR, LES DÉCHETS DE PAPIER PRODUITS DANS LE CANTON DE GENÈVE S'ÉLÈVENT À 250 TONNES.

Nous avons tous une part de responsabilité face à cette montagne de papier. Les 16'000 sociétés du secteur tertiaire qui représentent 80% des entreprises genevoises, génèrent une grande partie de ces monceaux de papier qui vont sans cesse grandissants.

Trier, recycler papiers et cartons sont pourtant des actions simples, profitables tant pour l'environnement que pour votre activité. L'opération "Vos papiers SVP!" vous dit tout pour réussir votre stratégie "recyclage".

L'opération "Vos Papiers SVP!" s'est donné pour objectif de sensibiliser les chefs des entreprises genevoises du secteur tertiaire à la gestion de leurs déchets de bureau et notamment leurs vieux papiers.

Ainsi, les 16'000 sociétés du secteur tertiaire ont reçu fin 2005 un mini guide de la bonne gestion du papier, et une première corbeille pour la récupération du papier. Pour concrétiser leur engagement en faveur de l'environnement, les entreprises ont ensuite la possibilité de commander des corbeilles complémentaires.

NECESSAIRE PRISE DE CONSCIENCE

Les entreprises du secteur tertiaire ont trop souvent le sentiment que leurs activités n'ont pas ou peu d'impact sur l'environnement. Malgré ce qu'on pouvait espérer, le développement de l'électronique n'a pas conduit à une diminution de la consommation de papier. Au contraire, celle-ci ne cesse d'augmenter ! Or, le papier a un très fort impact sur l'environnement.

Sa fabrication entraîne le déboisement d'immenses surfaces de forêts. De plus, l'industrie papetière est l'une des cinq activités qui consomment le plus d'énergie au niveau mondial et elle utilise et souille de grandes quantités d'eau.

A Genève, près de 80% des entreprises appartiennent au secteur tertiaire. Si, tous ensemble, nous adoptons une gestion optimale du papier, nous franchirons un pas important sur la voie du développement durable. Une démarche facile, citoyenne et naturellement profitable.

POUR RÉDUIRE LES COÛTS ET GAGNER EN RENTABILITÉ

Le papier est aujourd'hui le déchet n°1 des entreprises du tertiaire. Il représente une charge financière non négligeable! Le recyclage permet d'économiser les taxes d'incinération. Des mesures simples de réduction de votre consommation de papier génèrent des économies substantielles et immédiates.

Le papier recyclé est aujourd'hui vendu à des prix très compétitifs pour une excellente qualité.

Le saviez-vous ?

- A Genève, le prix de l'incinération est de Fr. 250.- par tonne (2005).
- La récupération du papier par une entreprise spécialisée coûte au maximum Fr. 100.- par tonne (en fonction du marché).
- Si une entreprise ou un groupe d'entreprises réunit des quantités de papier/carton significatives, la levée sera même gratuite (ordre de grandeur 400-500 kg).

LES 4 REGLES D'OR D'UNE BONNE GESTION DES DECHETS AU BUREAU

1. **Triez et valorisez** vos vieux papiers et cartons.
2. **Réduisez** votre consommation de papier.
3. **Utilisez** du papier recyclé.
4. **Recyclez** tous vos consommables.

CONTACT

Besoin d'un conseil pratique, d'une information utile, d'une adresse ou d'un renseignement complémentaires?

Des spécialistes sont à votre écoute et se feront une joie de vous orienter dans la voie d'une stratégie "recyclage" réussie. N'hésitez pas à les contacter.

Environnement-Info

Chemin de la Gravière 6

1227 Les Acacias

Tél.: 022 327 47 11

www.ge.ch/environnement-info